



GT Expérimentation du transfert des missions DGCCRF sur le Port de Marseille du 18 juin 2021 : La question des effectifs avant tout...

Pour le DI qui préside ce GT, ce transfert est plutôt une bonne nouvelle.

Effectivement pour l'USD-FO, il est préférable d'être convié à un GT sur le transfert d'une nouvelle mission (DGCCRF) au bénéfice de la douane, qui devrait être source d'emplois (la question est combien et pour quels agents : agents de la RI, autres agents restructurés de la DR/DI, agents de Marseille-Port ...?), qu'à un CTSD sur les transferts de missions douanières vers la DGFIP ou la DAM avec pertes sèches d'emplois et fragilisation de bureaux de douanes de notre DI de PACA-CORSE.

Cependant, des interrogations demeurent et non des moindres, en particulier sur le niveau des effectifs.

L'idée générale : Ce sont les prémices de ce que la DG estime être l'avenir de la Douane avec le e-commerce.

Ce transfert de missions s'intègre dans le cadre d'une expérimentation et **la douane ne récupère qu'une partie des missions de la DGCCRF (contrôles sur les denrées végétales et d'origine végétales – matériaux de contact et produits issus de l'agriculture biologique).**

Les contrôles phytosanitaires ou sanitaires ne sont donc pas intégrés dans ce périmètre.

Cette expérimentation est déjà mise en place au bureau de Dunkerque, mais avec un nombre de notifications plus modestes (2000 à 3000). Elle est donc étendue **aux bureaux du Havre et de Marseille, qui seront en phase d'expérimentation.**

Si cette expérimentation est concluante, tous les services concernés par ce type de marchandises se verront attribuer cette mission.

En réponse à une question posée par l'USD-FO, rien n'est encore planifié sur d'autres sites de la DI, en particulier pour le bureau de Nice aéroport.

La question majeure des effectifs et du recrutement avec un calendrier très serré:

Le DI convient que le « timing » est court pour la mise en place de ce transfert (en particulier l'enquête interne résidence Marseille CO n'est pas encore diffusée alors que l'on s'approche de la période estivale et que les formations sont programmées à compter du 15 septembre). Pour le moment, les effectifs demandés à la DG, à priori 10 agents comme au Havre, ne sont toujours pas validés).

Pour l'USD-FO il est clair que le point principal de ce transfert concerne les effectifs devant être dédiés à cette nouvelle mission, lesquels en conditionnent la réussite.

En outre, le DI attend également de savoir si ces postes pourront être proposés sur la bourse de l'emploi des Bouches du Rhône.

Des agents Paris Spécial devraient être affectés à Marseille pour assurer provisoirement cette mission en attendant que l'effectif soit au complet.

L'organisation :

Un pôle sera créé au sein du bureau de Marseille-Port, rattaché à la chef de pôle catégorie A. Il convient de souligner que ce poste est à l'enquête IR2/IR3 au Havre, créant ainsi un vrai poste de chef de service.

Le DI fait observer que le calendrier est étroitement lié à la mise en place de France Sésame qui devait initialement être déployée le 1^{er} juillet prochain, mais dont la date est désormais reportée au 15 novembre.

Le transfert effectif de la mission en dépend. Cette application, qui collecte des informations à destination de l'opérateur, est essentiellement dédiée à la prise de rendez-vous.

Types de missions et quelques chiffres :

La douane a l'ambition d'être plus réactive que la DGCCRF qui accomplit actuellement cette mission avec 6 agents, avec des modalités de contrôles semblables aux modalités douanières (avec cependant 1 seul agent pour la CCRF et 2 en douane). Néanmoins ce sont des contrôles « d'homologation » et non à objectif « LCF ».

L'administration a l'obligation de rendre des comptes à l'UE (cf taux de contrôle avec curseur qui varie selon certains critères, comme par exemple la dangerosité du produit...).

L'entrée de ces produits se fait sur 3 sites (Marseille, Marignane et Fos Port St Louis).

Ces contrôles sont cependant moins chronophages que les contrôles douaniers (absence de PV ou d'amende). La seule sanction est le déclassement ou la destruction.

Pour information, le trafic bio est en augmentation de 10% par an. Pour les seuls produits de l'agriculture biologique on a constaté 3500 notifications et 161 prélèvements.

Le taux de contrôles documentaires des produits issus de l'agriculture biologique est de 100 %, ce qui n'est pas le cas pour les matériaux de contacts (ustensiles de cuisine) et le contrôle des autres denrées végétales et d'origine végétales (recherche de contaminants).

Il conviendra d'effectuer des remises à niveau de certains IST (**53 IST** des opérateurs sur l'ensemble des Bouches du Rhône).

Les statistiques fournies par la DGCCRF reposent sur l'année 2020, dont l'administration assure qu'elles sont représentatives.

Plus de 70% des contrôles se font dans un rayon de 25 km autour de Marseille (Marseille/Vitrolles/Rognac) et près de 20% à Port St Louis.

La période la plus chargée en termes de travail se situe entre octobre et avril.

Les moyens matériels :

Les équipements de contrôle (EPI, outils de prélèvements etc...) seront achetés par la DG directement et livrés à Marseille. A ce stade l'enveloppe budgétaire allouée n'est pas encore connue, mais devrait être suffisante selon le service du PLI.

L'USD-FO qui se veut pragmatique l'espère afin d'éviter des achats inutiles ne correspondant pas vraiment aux réels besoins du terrain.

Deux véhicules sont prévus pour les contrôles (livraison en fin d'année?). L'USD-FO insiste sur cette priorité dans la mesure où les contrôles s'effectuent dans une zone couvrant l'ensemble du département, ce qui nécessite de disposer de véhicules en très bon état.

Actuellement le bureau dispose de 4 véhicules en mauvais état et quasiment utilisés à temps plein.

L'aspect immobilier - locaux disponibles au Hangar 17.

Travaux en 2 temps :

-cet été câblage pour accès à Aladin et redéfinition des AOT avec le GPM ;

-entre l'automne 2021 et le printemps 2022, travaux de recloisonnage pour relier les nouveaux locaux avec le bureau de douane actuel.

Le calendrier et la rapidité de ces travaux dépendra de leurs montants (en dessous de 40 000 euros pas de marché public).

L'USD-FO a demandé que le CHSCT soit informé de ces travaux qui vont se faire en site occupé et avoir un impact sur l'ensemble des agents du site, puisqu'on va passer de 53 à 63 agents. Cette augmentation des effectifs aura un impact sur les structures communes comme la salle sociale.

La Formation professionnelle :

Elle va débuter dès la rentrée à compter du 15 septembre jusqu'à début octobre, sous réserve que la situation sanitaire le permette.

L'idéal serait de former des agents volontaires pour rejoindre ce service, mais si ce n'est pas le cas, des agents Paris Spécial exerceront ces missions dans un premier temps.

Cette formation va se dérouler en plusieurs temps :

- 3,5 jours de formation généraliste à l'ENDT

- 3 jours de formation aux contrôles physiques à Marseille-Port par la CCRF
- 1 jour de formation informatique à Marseille France Sésame (cf prise de rendez-vous)
- 2,5 jours de formation France Sésame

A partir du mois d'octobre, **des contrôles en doublon avec la CCRF seront mis en place pour l'aspect pratique.**

Le calendrier :

- L'enquête de recrutement sera lancée à l'été 2021, (période peu propice pour l'USD-FO) ;
- Organisation du CT-SD courant du mois de septembre ;
- Début de l'accomplissement de la nouvelle mission: le 15 novembre ou plus tard ? cela dépendra de l'application France Sésame...

En conclusion :

Si par les temps qui courent l'attribution d'une nouvelle mission pour la douane (par le biais de ce transfert) est loin de constituer une mauvaise nouvelle en soi, la grande interrogation qui demeure à l'issue de ce GT est la validation par la DG des effectifs proposés et souhaités par le DI (10 agents) qui se fait toujours attendre...alors que le calendrier et les modalités de ce transfert sont très contraints (cf recrutement, formation, etc...).

A moins qu'un éventuel mais toujours possible retard du déploiement de l'application France Sésame nous accorde un délai de préparation supplémentaire...

Il va sans dire que l'USD-FO sera tout aussi attentive sur les moyens matériels mis à la disposition des personnels dans le cadre de ce transfert de mission (partie immobilière, véhicules etc...).

L'USD-FO était représentée à ce GT par Frédéric MICHEL et Stéphanie POTIER.

